



# VISITE DES CHANTIERS CITE DE LA CONNAISSANCE POLE UNIVERSITAIRE DU SUD BASSE-TERRE



**Direction de la communication et  
des relations publiques  
Hôtel de Région  
Avenue Paul LACAVE  
97100 Basse-Terre Cedex**

**Téléphone : 0590 80 41 37  
Fax : 0590 80 51 20  
Relations presse  
Portable : 0690 58 85 31**

---

## PROGRAMME

9h30	Départ de l'Hôtel de Région
10h00	Cité de la connaissance
	Présentation de l'opération
	Explications chantier de construction de l'Université régionale des métiers et de l'artisanat de la Guadeloupe
	Visite du chantier URMA de Guadeloupe
11h30	Départ pour le Pôle universitaire du Sud Basse-Terre
	Présentation de l'opération
	Visite du chantier

## CITE DE LA CONNAISSANCE

### Un pôle d'enseignement et de formation

Dans le cadre de sa politique de développement de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur, la Région Guadeloupe a lancé la réalisation de « la Cité de la connaissance » sur la commune de Saint-Claude, à Basse-Terre.

Ce pôle d'enseignement et de formation doit accueillir une Université des métiers, un Campus des formations sanitaires et sociales, l'antenne basse-terrienne de l'École régionale de la 2<sup>ème</sup> chance, le Pôle régional des arts du spectacle. Une résidence étudiante, un restaurant universitaire ainsi que des équipements d'accompagnement ludiques et sportifs compléteront les installations de la Cité.

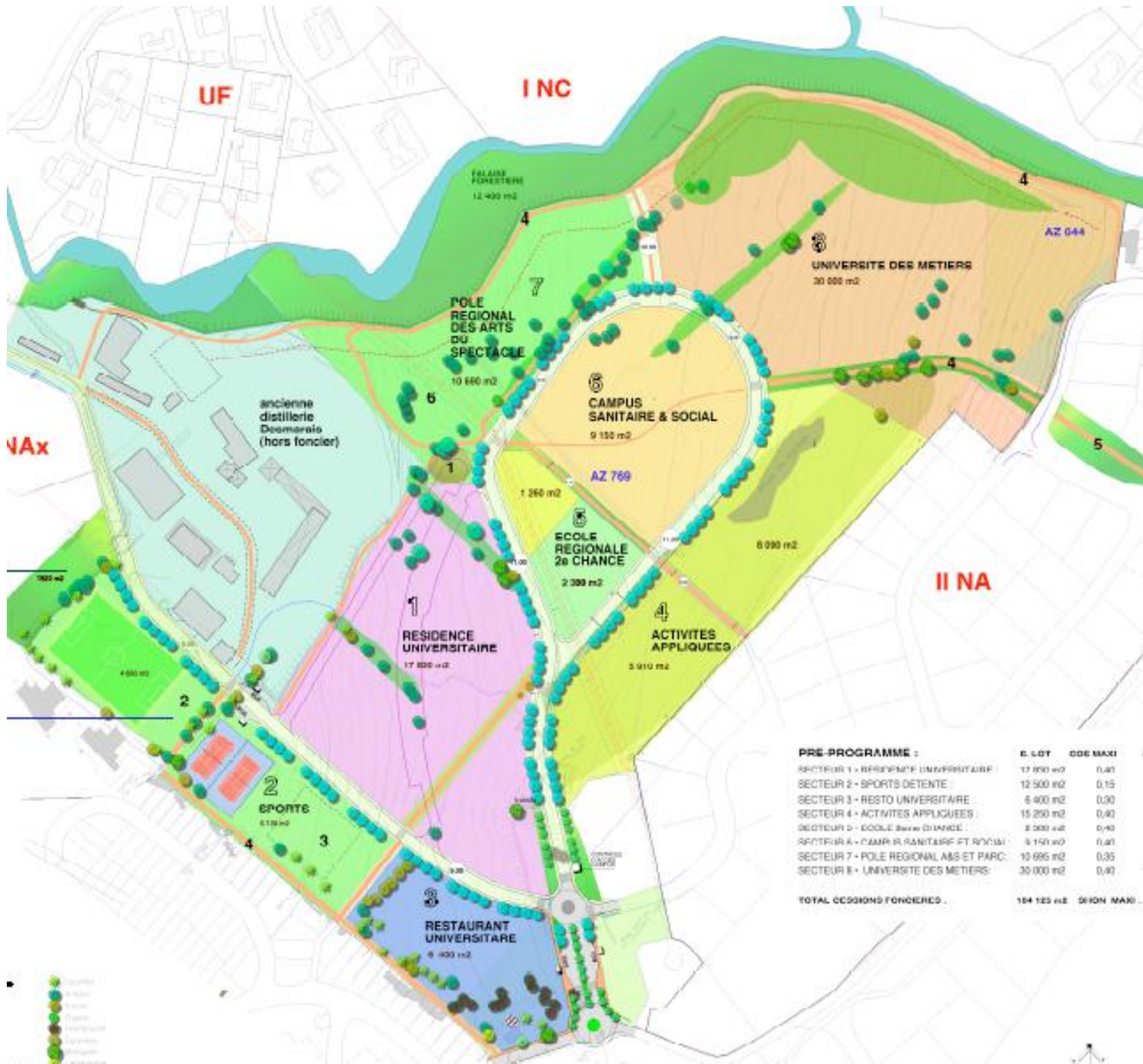
Implantée en Basse-Terre, la Cité de la connaissance répond aux attentes des professionnels de la formation et de l'éducation.

### Un partenariat Public-Privé

La collectivité régionale a acquis en 2007 pour 6 M€ près de 13 ha de terrain sis à Desmarais Saint-Claude en vue d'y réaliser une Cité de la connaissance.

La Région Guadeloupe a mis en place un partenariat avec la SEMSAMAR pour la réalisation de ce projet avec :

- la signature d'un bail à construction pour la réalisation de 294 logements pour étudiants ainsi que le restaurant universitaire. Les 2 premières tranches de travaux pour la réalisation de 207 logements ont débuté en septembre 2008 pour un coût avoisinant les 9 M€.
- la signature d'un bail emphytéotique administratif pour la réalisation de l'Université des métiers de l'artisanat. Les travaux ont débuté en février 2009 pour un coût global de 22,7M€.
- la signature d'une convention de mandat pour la réalisation de : l'antenne basse terrienne de l'École régionale de la deuxième chance, le Campus sanitaire et social ainsi que le Pôle régional des arts du spectacle ainsi que des infrastructures de viabilité et de desserte. Ces équipements sont estimés à 40,7 M€.



## Les projets

### UNE RESIDENCE ETUDIANTE



La Cité de la connaissance est dotée d'une résidence étudiante répondant aussi bien aux besoins de la Cité que du Pôle universitaire du Camp JACOB et des autres organismes de formation de la région de Basse-Terre. La maîtrise d'ouvrage a été

confiée à la SEMSAMAR.

207 logements étudiants ont été livrés, les travaux avaient débuté en septembre 2008. Coût avoisinant 9M€

Il reste à réaliser 87 logements rattachés à l'Université des Métiers et de l'Artisanat de la Guadeloupe. Ce dossier est géré en partenariat avec la Chambre des métiers, la Région, le CROUS et la SEMSAMAR.



### LES TRAVAUX DE VRD

Les travaux d'aménagement sont réalisés à 80% : il reste à effectuer les terrassements généraux des équipements (Ecole Régionale de la deuxième chance, Pôle Régional des Arts et du Spectacle, Campus Sanitaire et Social), le rond point sur la route de Morin, les travaux de desserte coté « IMPOTS », les finitions de voiries et d'éclairage public.

Les travaux d'adduction d'eau primaire démarrent avant fin novembre 2010 avec un achèvement prévu mi 2011.

Les études sur les travaux d'espaces verts, de mobilier urbain et de signalétique, couvrant toute la zone ont été lancées : l'avant-projet définitif sera remis avant fin 2010.

## UNE UNIVERSITE REGIONALE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT



Dans le cadre de ses compétences dans le domaine de la formation professionnelle et de l'apprentissage, la Région Guadeloupe a largement exprimé sa volonté de doter la Chambre des métiers et de l'artisanat d'une nouvelle structure pédagogique.

Le projet de cette Université des métiers au cœur de la Cité de la connaissance est d'offrir aux artisans et futurs artisans, la possibilité d'un apprentissage et d'un enseignement technique et professionnel tout au long de leur vie.

Avec une surface hors œuvre nette attendue de 6.577 m<sup>2</sup>, cet équipement dont l'effectif attendu est de 825 apprentis doit permettre la formation des guadeloupéens du CAP au BTS dans les domaines que sont les métiers de la bouche, de l'hygiène, des services à la personne.

**La collectivité régionale a signé un bail emphytéotique administratif avec le groupement des entreprises SEMSAMAR-CDC-ICADE pour la construction de l'Université. Le bail porte sur une durée de 25 ans.**

**Les travaux ont débuté en février 2009.**

**Livraison de l'opération : Janvier 2012**

**Le coût global est de 22,7M€. Subvention FEDER 10 M€.**

Atelier d'architecture Doré/Marton	BET Fluides TECSOL	:	BUREAU DE CONTRÔLE VERITAS
Atelier d'architecture Berthelot / Mocka Celestine	CUISINISTE CREACEPT ACOUSTIQUE		Tecsol Antilles ICM
BET	2AF ACOUSTIQUE		
BET VRD: ETEC			
BET Structure : Hauss			

## **UN CAMPUS DES FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES**



Le campus assurera la formation initiale et continue dans le domaine sanitaire et social. Pour le volet sanitaire, le campus accueillera les organismes dédiés à ce type de formation comme l'IFSI (Institut de formation de soins infirmiers).

Pour le volet social, le CFTS (Centre de formation des travailleurs sociaux) envisage de proposer des formations d'éducateur spécialisé et d'éducateurs techniques spécialisés.

**Le coût des travaux de construction du Campus sanitaire et social est estimé à 5,3 M€.**

**L'appel d'offres du Campus sanitaire et social sera lancé avant la fin 2010, le démarrage des travaux est programmé à la fin du 1er trimestre avec une livraison en juin 2011.**

## **L'ANTENNE BASSE-TERRIENNE DE L'ÉCOLE REGIONALE DE LA 2EME CHANCE**



La Région Guadeloupe a fait de l'insertion professionnelle des jeunes les plus éloignés de l'emploi une priorité. Aussi elle a lancé le projet d'implantation de plusieurs antennes de l'Ecole régionale de la deuxième chance. La mise en œuvre de l'école en Basse-Terre témoigne de sa volonté

de répondre aux attentes de ce public souvent délaissé.

L'ER2C s'adresse aux 18 - 30 ans et leur propose une remise à niveau dans les matières fondamentales mais surtout une formation en alternance dans les entreprises partenaires.

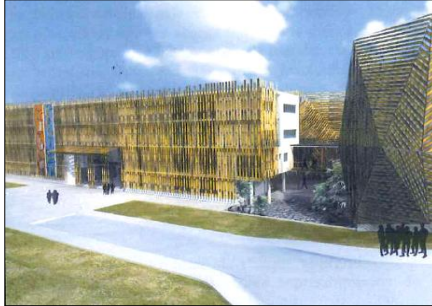
Ces écoles dispensent un enseignement entièrement individualisé dans un accompagnement personnalisé.

**L'antenne basse terrienne de l'Ecole régionale de la deuxième chance est estimée à 2,2 M€ pour une surface de 918 m<sup>2</sup>.**

**Le démarrage des travaux de réalisation de l'Ecole régionale de la deuxième chance est prévu avant la fin de l'année 2010 avec une livraison fin 2011.**



## **LE POLE REGIONAL DES ARTS DU SPECTACLE**



Dans le cadre de sa politique de développement de la culture, la Région a misé fortement sur la formation tout au long de la vie des acteurs des arts, du spectacle et de l'audiovisuel. C'est ainsi, qu'elle a bâti le projet du Pôle régional des arts du spectacle. Ce centre de formation professionnelle aux métiers artistiques et techniques du spectacle vivant et de l'audiovisuel, sera également un centre de ressources, d'information, de conseil et d'orientation pour les enseignants et les artistes professionnels et amateurs.

Afin de répondre aux attentes du monde culturel, le pôle s'inscrira dans une philosophie de partage et d'échanges entre les artistes de Guadeloupe et d'ailleurs. La Région ambitionne d'ériger ce « Pôle régional des arts du spectacle » au rang des meilleurs établissements du genre, de la Caraïbe.

**Avec une surface hors œuvre nette et un coût de travaux respectivement estimés à 4.900 m<sup>2</sup> et 13,3 M€.**

**L'avant-projet sommaire est en cours de validation.**

## **LE RESTAURANT UNIVERSITAIRE**

La SEMSAMAR assure la maîtrise d'ouvrage de la construction du bâtiment de restauration.

Ce projet comprend :

- un sous-sol qui accueillera les locaux de cuisine
- un rez-de-chaussée qui accueillera le restaurant, pouvant servir 600 repas à midi
- un 1er étage qui accueillera la cafétéria
- des stationnements universitaires

**Avec une capacité d'accueil de 600 couverts, le coût du restaurant universitaire est estimé à 4,5 M€. Opération couplée à la montée en puissance du site.**

## **LES EQUIPEMENTS SPORTIFS**

Les études sur les équipements sportifs ont été lancées : l'avant-projet définitif sera remis avant fin 2010.

---

## LE PÔLE UNIVERSITAIRE DU SUD BASSE-TERRE

Depuis 2004, la Région Guadeloupe a fixé comme l'un de ses objectifs prioritaires le soutien à la restructuration de l'université des Antilles et de la Guyane afin de conforter et de renforcer la formation universitaire qui prépare les futurs intellectuels guadeloupéens. A terme, il s'agit d'être en mesure d'accueillir comme il se doit le plus grand nombre possible d'étudiants qui seraient désireux de rester en Guadeloupe afin de poursuivre leurs études universitaires.

La collectivité régionale a donc signé un contrat pluriannuel d'objectifs avec l'Université des Antilles et de la Guyane « pôle Guadeloupe ». Parmi les objectifs majeurs, l'élargissement ou le développement de l'offre de formation, la modernisation ou l'équipement des différents campus de Fouillole, de Saint Claude, et du Lamentin.

La collectivité régionale a souhaité doter la zone de Basse-Terre d'un pôle universitaire moderne, adapté aux besoins de la vie étudiante. Le site de Camp JACOB, accueille déjà 150 étudiants en lettres modernes, histoire, langues étrangères. L'UAG et la Région soucieuses du développement de l'offre d'enseignement dispensé aux jeunes guadeloupéens ont acté l'implantation, du campus universitaire qui recevra près de 1.500 étudiants à l'horizon 2010, sur le site de l'ancien hôpital militaire.

Ce projet ambitieux implique la construction de nouveaux bâtiments, la rénovation de structures existantes et aussi la réhabilitation du Camp JACOB.

## CAMP JACOB HIER CAMP JACOB AUJOURD'HUI



Camp JACOB est l'un des symboles du passé militaire de la Guadeloupe. Cet hôpital établi par étapes à partir du 19<sup>ème</sup> siècle, était destiné à remplacer l'hôpital Saint-Louis à Basse-Terre. Construit par tranches à partir de 1860, dans un environnement plus sain et plus frais,

il a accueilli les malades souffrant de paludisme, avant d'abriter une maternité.

Son architecture en U est caractéristique des bâtiments militaires de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. On remarque aussi l'utilisation de matériaux comme la tôle et l'acier, mais aussi la brique.

Patrimoine de la ville de Saint-Claude, l'ensemble architectural fait l'objet d'une procédure d'inscription à l'inventaire des monuments historique du département. Le site de Camp JACOB possède de nombreux atouts dont un ensemble immobilier domanial d'une contenance de 2 hectares 14 ares 32 centiares.

### Camps JACOB aujourd'hui

Depuis la rentrée 2003, le site du Camp JACOB accueille la délocalisation des DEUG d'HISTOIRE et de LETTRES MODERNES en liaison avec la Faculté des Lettres & Sciences Humaines sise sur le campus de Schoelcher (Martinique).

150 à 200 étudiants fréquentent actuellement le campus, doté depuis 2005 d'une licence professionnelle « Métiers du Patrimoine et de l'environnement ».

Cette délocalisation sur Saint-Claude permet aux jeunes bacheliers de Guadeloupe d'entreprendre des études littéraires sur place jusqu'à l'obtention de la Licence. Dans un cadre agréable, les étudiants disposent de postes informatiques reliés à internet, d'une visioconférence assurant la liaison pédagogique pour des cours simultanés avec le campus de Schoelcher.

## LE NOUVEAU POLE UNIVERSITAIRE DU SUD BASSE-TERRE



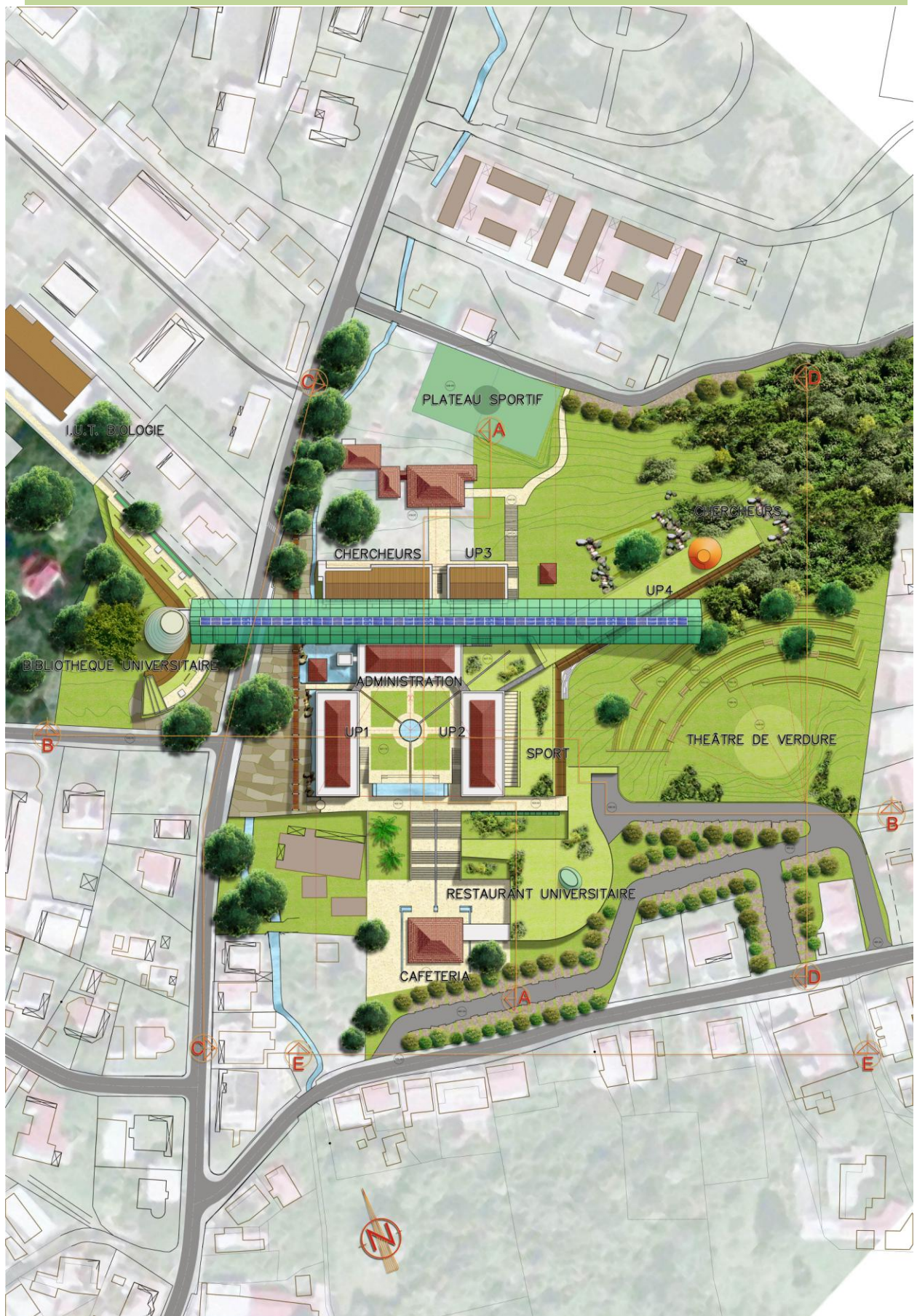
La Région Guadeloupe a lancé en septembre 2007, les études devant conduire à la complète réhabilitation du site de Camp JACOB.

Le projet de campus universitaire prévoit :

- des locaux administratifs ;
- des bâtiments dédiés à l'enseignement ;
- un restaurant universitaire ;
- une bibliothèque ;
- des équipements sportifs (salle de gymnastique, de musculation et de danse) ;
- des locaux liés à la vie étudiante (CROUS, aide sociale, etc..).

Ce sont 6.250 m<sup>2</sup> de surface utile globale qui seront exploités pour l'enseignement et la vie estudiantine. A noter que 35% de cette surface est constituée de constructions neuves.

**Les constructions neuves : restaurant, bibliothèque, équipements sportifs.**





## LES TRAVAUX

**Le coût total du projet intégrant les VRD et autres dépenses s'élève à 48M€. Participation Etat : 12 M€.**

La phase 1 des VRD de raccordement des bâtiments neufs comprenant les terrassements généraux a été lancée en travaux en mai 2009



UP4 - étage bas & sport - 1/200°

La phase 1 de travaux de construction des bâtiments neufs comprend :

- unité pédagogique 4,
- une salle de sport,
- l'amphithéâtre,
- le restaurant universitaire,
- la bibliothèque.

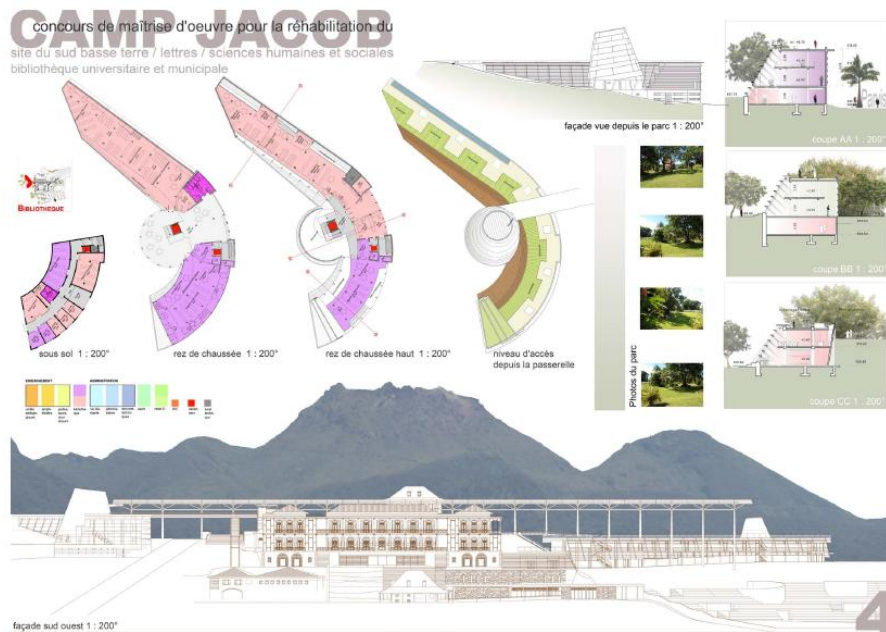
Cette phase 1 a été lancée en septembre 2009.

**L'unité pédagogique 4 et la salle de sport (vestiaires,..) ont été réceptionnées et mises à disposition de l'UAG.**

La livraison des autres bâtiments est programmée comme suit :

- amphithéâtre : décembre 2010
- bibliothèque : fin février 2011
- restaurant universitaire avril 2011

### Bibliothèque universitaire



### Restaurant universitaire





---

La phase 2 des travaux comprend :

- la rénovation des bâtiments anciens ;
- la cafétéria ;
- le bâtiment unité pédagogique 3.

**La phase 2 a été lancée en travaux en juillet 2010. Elle devrait être achevée en juillet 2011.**

Enfin, l'appel d'offres de la phase 2 des VRD de raccordement des bâtiments anciens a été lancé, la réception des candidatures courent jusqu'en décembre 2010.

Les équipes

Les maîtres d'œuvre du projet de réhabilitation du Camp Jacob :

le groupement d'entreprises formé par les architectes Alain NICOLAS / PONCELET / MACHEFER et les bureaux d'études HAUSS et ETEC a été retenu après la procédure de concours d'architecture.

**Le coût de cette réhabilitation est estimé à 45 M€.**

conкурс de maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation du  
**CAMP JACOB**

